



Le S3PI de l'Artois vous relaye quelques informations

Bonjour à tous, au programme de ce nouveau numéro, ...

Pour rappel, cette lettre vise à relayer un certain nombre d'informations en lien avec l'adn du S3PI Artois. Ainsi les propos tenus dans les articles associés à cette lettre hebdomadaire n'engagent que leurs auteurs.

Bonne lecture,

L'équipe du S3PI Artois

FOCUS

Banque de France :

La Banque de France a publié les tendances régionales de la Région pour le mois de février.

Dans l'industrie, la production a augmentée dans tous les secteurs à l'exception de matériels de transport et du textile habillement. Les industriels estiment cependant que le niveau des carnets de commande est en deça de l'attendu, malgré une hausse des volumes de commandes.

[Consulter les tendances régionales du mois de février 2024](#)

Hauts-de-France

Canal Seine-Nord Europe : une consultation du public en cours

Une enquête publique est lancée pour recueillir l'avis du public sur le volet environnemental du projet du canal Seine-Nord. Cette consultation, qui se déroule du 4 mars au 4 avril, vise à évaluer les aspects relatifs à la préservation de l'eau, à la protection de la biodiversité et à l'insertion dans le paysage. Les habitants des 76 communes concernées ainsi que toute personne intéressée sont invités à participer en donnant leur avis. Le projet, prévu pour être opérationnel en 2030, suscite toutefois quelques oppositions, notamment concernant son impact sur l'environnement.

[La Voix du Nord : "Canal Seine-Nord et environnement : vous pouvez donner votre avis à partir de ce lundi 4 mars" - 3/03/2024](#)

[Accéder à la consultation](#)



Le BEA-RI publie son rapport 2023

Le BEA-RI réalise, en pleine transparence et de manière indépendante des industriels et des autorités de contrôle, des enquêtes techniques sur les accidents industriels les plus importants pour en déterminer les causes et faire progresser la sécurité.

En 2023 12 enquêtes techniques ont été ouvertes sur l'ensemble du territoire national, 9 rapports ont été rendus publics, de nombreuses recommandations ont été émises.

[Consulter le rapport](#)



RISQUES TECHNOLOGIQUES

Les nouveaux enjeux liés aux réacteurs nucléaires modulaires

Lors d'une conférence donnée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), Philippe Dupuy a souligné que les réacteurs nucléaires plus petits ou moins puissants ne sont pas nécessairement moins risqués. Cette déclaration fait suite à une discussion sur les petits réacteurs modulaires (PRM ou SMR). Ces PRM, qui présentent différents avantages comme une puissance réduite et une construction modulaire, nécessitent une évaluation

minutieuse de leur sûreté en raison de leur diversité technologique et de leur modèle économique.

L'exploitation des PRM pose plusieurs défis, notamment en termes d'autonomie opérationnelle et de production de combustible. En outre, leur déploiement sur des sites industriels ou dans des zones urbaines exige une surveillance accrue de la sûreté nucléaire en raison de la proximité avec des populations. L'ASN surveille actuellement une dizaine de projets de PRM, certains bénéficiant déjà de financements de l'État, mais tous nécessitant une évaluation approfondie de leur sûreté avant leur mise en service.

[Actu-Environnement : " Réacteurs nucléaires modulaires : leur modèle entraîne de nouveaux enjeux de sûreté" - 06/03/2024](#)



Journée Nationale de la Résilience 2024

L'appel à projets pour la Journée Nationale de la Résilience face aux risques Majeurs 2024 est ouvert.

Pour rappel , la journée "tous résilients face aux risques" vise à sensibiliser, informer et acculturer tous les citoyens aux risques majeurs, naturels et technologiques, qui les environnent, dans une logique d'actions concrètes et dans l'objectif de contribuer à la préparation de tous aux bons comportements en cas de survenance d'une catastrophe.

[Accéder à l'appel à projets](#)



SANTE-ENVIRONNEMENT

Directive IED : la révision approuvée par le Parlement Européen

Le Parlement européen a voté en faveur du texte de compromis sur la révision de la directive sur les émissions industrielles (directive IED) avec 393 voix pour, 173 contre et 49 abstentions. Ce texte renforce la réglementation des installations industrielles les plus polluantes en Europe en introduisant des objectifs obligatoires de performance environnementale pour la consommation d'eau et des objectifs indicatifs pour les techniques émergentes. Il vise également à améliorer l'information du public grâce à la création d'un portail d'information sur les émissions industrielles. Les sanctions seront renforcées,

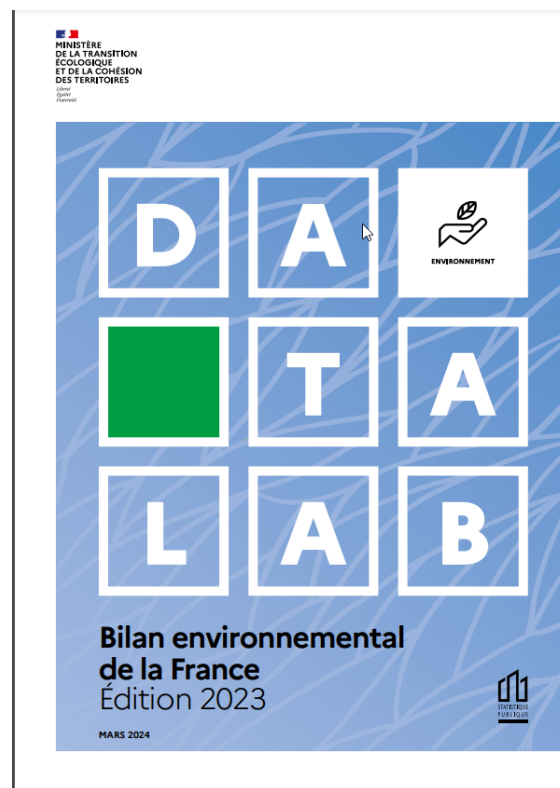
avec des amendes représentant au moins 3 % du chiffre d'affaires, et les règles d'indemnisation des personnes subissant des préjudices sanitaires seront améliorées. De plus, la directive sera étendue aux industries extractives, à la production de batteries à grande échelle et à certains élevages intensifs, bien que les seuils soient moins stricts que ce qui était initialement proposé par la Commission européenne.

[Actu-Environnement : "Révision de la directive IED : le Parlement approuve le texte de compromis" - 12/03/2024](#)

PFAS dans le Rhône : recommandation concernant les fruits et légumes dans les zones de rejets

Suite aux résultats d'investigations concernant la contamination aux PFAS, émanant notamment de l'usine Arkema située près de Lyon, la préfecture du Rhône a recommandé des mesures préventives dans un périmètre de 500 mètres autour de la zone de dispersion des rejets. Ces mesures incluent l'interdiction de consommer les fruits et légumes des jardins potagers de la région, ainsi que l'usage des eaux des puits privés et des eaux pluviales. La présence de PFAS a été détectée dans les sols, les végétaux, l'eau de pluie et les puits privés, principalement à proximité de la plateforme industrielle et dans une direction sud de dispersion. Bien que des valeurs de gestion nationales pour ces milieux fassent défaut, des évaluations des risques sanitaires sont en cours avec le soutien d'organismes spécialisés. La préfecture assure que l'entreprise Arkema respecte les mesures visant à réduire les rejets de PFAS, tandis qu'un arrêté préfectoral encadre les activités de la société Daikin pour limiter les émissions de ces substances toxiques.

[Actu-Environnement : " PFAS dans le Rhône : une recommandation de ne pas consommer les fruits et légumes à proximité des rejets" - 05/03/2024](#)



Bilan Environnemental de la France : un bilan mitigé et des défis persistants

Le Service des données et études statistiques (SDES) du ministère de la Transition écologique a publié le Bilan environnemental de la France pour l'année 2021, mettant en lumière les efforts financiers déployés pour la protection de l'environnement. Les dépenses, en constante augmentation, s'élèvent à 60 milliards d'euros, principalement allouées à la gestion des déchets et des eaux usées. Les administrations publiques sont les principales sources de financement, suivies par les entreprises et les ménages. Malgré des progrès notables dans certains domaines, comme la qualité de l'eau et de l'air, la situation reste préoccupante, notamment en ce qui concerne les émissions de gaz à effet de serre et la biodiversité en déclin. La France enregistre le plus grand nombre de catastrophes naturelles en Europe, avec des coûts importants associés, en particulier liés aux inondations et à la sécheresse.

[Consulter le bilan environnemental](#)



TRANSITION ECOLOGIQUE

Loi Industrie Verte : le projet de décret d'application en consultation

Le ministère de la Transition écologique propose un projet de décret pour accélérer les procédures d'implantation des "projets industriels stratégiques", conformément à la loi de 2023 sur l'industrie verte. Le décret vise à identifier les secteurs technologiques durables éligibles à une procédure simplifiée d'urbanisme, à préciser les informations requises pour la reconnaissance anticipée des projets répondant à des impératifs d'intérêt public majeur, et à conférer aux préfets la compétence pour délivrer les autorisations d'urbanisme des projets qualifiés d'intérêt national pour la transition écologique ou la souveraineté nationale.

[Actu-Environnement : "Les procédures d'accélération industrielle issues de la loi Industrie verte en consultation - 15/03/2024](#)

[Accéder à la consultation](#)

Chaleur fatale : Bruno Le Maire lance un plan ambitieux pour réduire la demande d'énergie

Le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, propose d'exploiter la chaleur fatale des industries pour réduire la demande d'énergie en France. Il annonce la création d'un fonds pour récupérer cette chaleur et convertir les gains d'efficacité énergétique des Contrats de performance énergétique en Certificats d'économie d'énergie. L'objectif est d'inciter les industriels à contribuer à la production énergétique nationale. En parallèle, le gouvernement prévoit d'encourager les entreprises à investir dans l'efficacité énergétique en convertissant les gains des Contrats de performance énergétique en Certificats d'économie d'énergie. Un rapport sur l'efficacité des aides publiques pour la décarbonation sera publié l'été prochain pour orienter les dépenses vers les solutions les plus efficaces.

[Usine-Nouvelle : "Bruno Le Maire mise sur la chaleur fatale des industriels pour réduire la demande d'énergie" - 12/03/2024](#)

Recyclage des métaux : un défi majeur pour la France et son industrie

L'Agence de la transition écologique (Ademe) a présenté le 13 mars la nouvelle édition du Bilan national du recyclage, fournissant un aperçu du recyclage de onze matériaux entre 2012 et 2021, ainsi qu'une étude sur le recyclage des grands métaux en France. Le bilan met en évidence des retards dans le recyclage de l'acier, de l'aluminium et du cuivre par rapport à d'autres pays européens et identifie des leviers pour améliorer la situation. Les chiffres de collecte pour le recyclage, bien que globalement positifs, sont soumis aux fluctuations des marchés internationaux. L'Ademe insiste sur trois matériaux cruciaux : les plastiques, les textiles et les métaux ferreux. Malgré une progression, le recyclage des plastiques reste insuffisant, tandis que des progrès sont attendus dans le recyclage des textiles grâce à de nouvelles technologies. Concernant les métaux ferreux, bien que le taux de collecte soit élevé, le recyclage en boucle ouverte et les impuretés limitent son efficacité. Une étude complémentaire souligne que la France exporte une grande partie de ses métaux recyclés en raison d'une chaîne de valeur peu performante.

[Actu-Environnement : "L'Ademe pointe du doigt les faiblesses du recyclage des métaux en France" - 13/03/2024](#)

[Consulter le bilan national du recyclage de l'Ademe](#)

Sûreté nucléaire : les députés disent non à la fusion

La commission du développement durable de l'Assemblée nationale a rejeté, pour la deuxième fois, le projet de fusion de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) et de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) en une autorité unique. Cette tentative de fusion, déjà repoussée en mars 2023, a été contrée par l'adoption de six amendements identiques visant à supprimer l'article 1er du projet de loi portant sur la gouvernance de la sûreté nucléaire. Les opposants à cette fusion affirment que le projet n'est pas fondé sur des raisons objectives et mettent en avant la préservation du système dual de sûreté. Le projet de loi sera examiné en séance publique par l'Assemblée nationale à partir du 11 mars prochain, après avoir été adopté par le Sénat en février.

[Actu-Environnement : " Sûreté nucléaire : les députés disent non à la fusion IRSN-ASN en commission" - 06/03/2024](#)

Stockage de Carbone : Collaboration entre la France et le Danemark

Lors du Conseil énergie réunissant les ministres européens de l'énergie le 4 mars, le ministre français de l'Industrie, Roland Lescure, a signé un partenariat avec le Danemark sur le stockage de carbone, visant à permettre aux entreprises françaises de conclure des contrats avec les opérateurs danois pour stocker du carbone dans les sous-sols de la mer du Nord. Cette collaboration découle du constat de la faible dotation de la France en hydrocarbures et de l'absence de projets à court terme pour le stockage de carbone sur son territoire. Le Danemark, tout comme la Norvège, s'est positionné comme un acteur majeur dans ce domaine, ce qui a conduit à la mise en place d'un cadre politique propice à cette coopération bilatérale.

Ce partenariat prend la forme d'une lettre d'intention commune ainsi que d'un accord bilatéral, relevant de la convention de Londres sur le transport maritime transfrontalier de gaz liquéfié, revêtant une importance cruciale du point de vue réglementaire. La France prévoit de multiplier ce type de partenariats pour soutenir le secteur industriel engagé dans la décarbonation, afin de répondre à une demande croissante de stockage de carbone, estimée à 8 millions de tonnes d'ici 2030 et 20 millions de tonnes d'ici 2050. D'autres pays, tels que l'Italie et les Pays-Bas, sont également envisagés dans cette stratégie de coopération internationale.

[Actu-Environnement : "Stockage de carbone en mer du Nord : la France signe un partenariat avec le Danemark" - 04/03/2024](#)

Une nouvelle Concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires :

La France lance une concertation publique sur la prolongation des réacteurs nucléaires au-delà de quarante ans d'activité. La mission, pilotée par le Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), concerne vingt réacteurs de 1 300 mégawatts électriques (MWe) en activité. Cette démarche volontaire, supervisée par deux garants de la Commission nationale du débat public, s'étend jusqu'au 30 juin et s'inscrit dans le quatrième réexamen périodique lancé en 2017. La prolongation au-delà de quarante ans nécessitera un réexamen périodique complet et favorable à la poursuite de l'activité, soumis à une procédure longue et publique.

[Actu-Environnement : "Nucléaire : le public invité à s'exprimer sur la prolongation des réacteurs de 1 300 MW" - 18/01/2024](#)

[Accéder à la concertation](#)

Textes Officiels

Arrêté du 7 mars 2024 attribuant à certains services de l'Etat une compétence interdépartementale en matière de prévision des crues

[Legifrance.gouv.fr](https://www.legifrance.gouv.fr)

Arrêté du 19 février 2024 fixant les critères de sortie du statut de déchet pour l'huile de pyrolyse issue de la pyrolyse de déchets de matières plastiques, en vue d'une valorisation matière au sein d'une installation pétrochimique relevant de la directive 2010/75/UE du 24

novembre 2010 relative aux émissions industrielles, pour un usage dans une unité de vapocraquage ou pour un usage dans une unité de purification à destination d'une unité de vapocraquage

[Legifrance.gouv.fr](https://legifrance.gouv.fr)

Consultation Publique

Projet de décret d'application de la loi du 23 octobre 2023 relative à l'industrie verte définissant les secteurs des technologies favorables au développement durable mentionnés à l'article L. 300-6 du code de l'urbanisme, précisant les modalités de reconnaissance de la raison impérative d'intérêt public majeur et modifiant diverses dispositions du code de l'urbanisme

[Legifrance.gouv.fr \(consultation du 11/03/2024 au 01/04/2024\)](https://legifrance.gouv.fr/consultation/du-11-03-2024-au-01-04-2024)

S3PI de l'Artois
12 Avenue de Paris
Centre Jean MONNET
62400 Béthune
www.s3pi-artois.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur S3PI-Artois.

[Se désinscrire](#)



© 2022 S3PI de l'Artois